ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 34494

Texte de la question

M. Michel Liebgott alerte M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le manque de mobilisation financière pour lutter contre la faim dans le monde. Le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre solidaire), ONG française de développement qui mobilise un réseau de 15 000 bénévoles en France et soutient plus de 500 projets portés par ses partenaires dans plus de 70 pays, est scandalisé par le manque de mobilisation financière pour lutter contre la faim et considère urgent que de réels efforts soient faits. La catastrophe ne cesse de s'agrandir, touchant aujourd'hui près de 950 millions de personnes, dont 75 millions de personnes supplémentaire en 2008. Un sociologue suisse souligne que « depuis 2000, les États les plus riches n'ont pas trouvé les 82 milliards de dollars par an nécessaires pour atteindre les objectifs du millénaire, notamment la faim des épidémies ou de la faim, mais parallèlement, depuis début septembre, des milliers de milliards de dollars ont été brûlés dans la crise financière ». En effet, encore récemment, le sommet de l'alimentation de la FAO en juin dernier a été un « sommet pour rien ». Aucun des engagements financiers pris lors de ce sommet par les nombreux chefs d'États présents n'a été tenu. Le Gouvernement français, lui-même, ne soutient pas sa propre proposition, pourtant pertinente, de partenariat mondial de l'agriculture et de l'alimentation, par un engagement financier de 20 millions d'euros. Le CCFD-Terre solidaire appelle à ce que le soutien aux agricultures familiales soit placé au coeur des stratégies de développement, ce qui suppose une réforme profonde et cohérente de toutes les politiques ayant un impact sur ces agricultures : politique de coopération, politique commerciale, politique énergétique et politique internationale de régulation financière. Il lui demande de réagir concrètement au vu de ces constats alarmants.

Texte de la réponse

L'aide publique au développement (APD) allouée par la France dans les secteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire a été de 300 M en 2007, concentrée à 55% sur l'Afrique. En 2008, afin de répondre à la crise des prix alimentaires, différentes mesures ont été prises: l'aide alimentation française a été portée de 30 à 52 M ; une aide budgétaire globale additionnelle et ciblée sur la sécurité alimentaire a été accordée à différents pays africains et à Haïti, pour un montant total de 10 M ; l'AFD a lancé l'instruction d'un programme en matière de prévention et de gestion des crises en Afrique de l'Ouest, lequel devrait démarrer en 2009 et dont le budget pourrait porter sur 10 à 15 M sur cinq ans. La France a été particulièrement active afin de mobiliser sur la durée la communauté internationale sur des enjeux liés à cette crise, concernant en particulier la proposition de partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation, promue désormais par le G8, et l'appui technique et politique à la préparation et l'adoption du plan de réforme de la FAO. Rappelons aussi que la France agit à travers la Commission européenne dont elle est le principal contributeur au FED. Or, dernièrement, sous l'impulsion de la présidence française de l'UE, le Conseil des ministres a accepté la création d'un nouvel instrument destiné à fournir une aide de court et moyen terme aux pays les plus durement touchés par la crise alimentaire, dit « facilité de réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement ». Cette proposition porte sur un montant d'un milliard d'euros sur trois ans. Plus spécifiquement, la France, par l'intermédiaire de l'AFD, a décidé d'investir 1 milliard d'euros sur cinq ans dans le développement rural en

Afrique. À cela pourront s'ajouter des prêts non souverains à des entreprises, avec un impact reconnu sur les infrastructures pour celles qui investiront en milieu rural. Parallèlement, la France poursuit son engagement aux côtés des gouvernements et institutions régionales africains qui ont défini et cherchent désormais à mettre en oeuvre des politiques agricoles volontaristes concertées avec les organisations de producteurs locales. La coopération française dans le domaine de la sécurité alimentaire renforce donc les agricultures familiales dans la mesure où ces dernières sont identifiées, par les pays eux-mêmes, comme la base du développement de leur agriculture.

Données clés

Auteur : M. Michel Liebgott
Circonscription : Moselle (10e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34494
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9418
Réponse publiée le : 3 février 2009, page 1009